

Lecture publique

Horaires des bibliothèques : clap de fin pour l'aide de l'Etat ?

La subvention aux collectivités élargissant les horaires de leurs bibliothèques était prévue pour cinq ans.

Pprès de 750 équipements peuvent désormais mettre un résultat chiffré sur leur projet d'extension de leurs horaires d'ouverture, prônée par le ministère de la Culture : 8 heures 30 en plus en moyenne dans 623 communes, selon un rapport publié en juillet par les sénatrices Colette Mélot (Les Indépendants, Seine-et-Marne) et Sylvie Robert (PS, Ile-et-Vilaine) (*).

Malgré « un bilan très positif », les deux parlementaires ont alerté sur l'arrêt prochain de la subvention de l'Etat, provenant de la part de dotation générale de décentralisation (DGD) dite « concours particulier des bibliothèques ».

Estimée à 10 millions d'euros en 2019, cette aide spécifique a été amorcée en 2016 pour aider les bibliothèques qui sauteraient le pas pour ouvrir plus. Ce coup de pouce financier non négligeable sert à couvrir en moyenne 70 % des dépenses supplémentaires, quasi exclusivement dues au recrutement de titulaires ou de contractuels.

BUDGET HUMAIN EN HAUSSE

Mais cette aide est limitée à cinq ans. Impossible d'aller au-delà car le concours particulier des bibliothèques est réservé aux dépenses non pérennes. Et si l'octroi de ces aides s'est surtout accéléré depuis 2018, les projets qui en bénéficient depuis 2016 (19) ou 2017 (58), comme les réseaux parisiens ou



De nombreuses bibliothèques (ici, les Capucins à Brest) ne comptent pas modifier leur offre d'ouverture malgré la fin de l'aide de l'Etat.

havrais, doivent donc en anticiper la fin dès 2021 ou 2022.

Lorsque le problème a été pointé par les sénatrices, la question n'avait pas trouvé de réponse immédiate. « Ce sujet sensible n'a pas été anticipé et la période de transition pas préparée », tranchent les sénatrices, en réclamant un maintien du dispositif pour les nouveaux projets, avec une dégressivité du taux d'accompagnement pour amortir la chute.

« L'ouverture dominicale de la médiathèque de Chartres [38 600 hab., Eure-et-Loir] amène beaucoup de familles et autant de fréquentation que le reste de la semaine. Mais elle génère un budget humain supplémentaire. Or, les collectivités qui ont contractualisé avec l'Etat doivent respecter un plafonnement de la hausse des budgets de fonctionnement à 1,2% », souligne Isabelle Vincent, vice-présidente de la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture et

adjointe chargée de la culture à la mairie de Chartres, où une aide a été octroyée depuis 2018.

A Blavozy (1700 hab., Haute-Loire), les 6000 euros annuels versés depuis 2016 par la direction régionale des affaires culturelles (Drac) ont permis à la commune de passer à temps plein la responsable de la médiathèque qui compte



D. OLIVIER

« Pour nous, il n'est pas question de revenir sur l'extension des horaires. »

Bénédicte Jarry, directrice des bibliothèques de Brest

600 abonnés. « Nous ouvrons 15 heures 30 chaque semaine avec deux jours jusqu'en début de soirée. Nous avons commencé à accueillir plus régulièrement les écoles », relate la responsable, Valérie Lahondès. La directrice générale des services de la commune, Agnès Alexander, ne se montre pas très inquiète : « La fin de l'aide

ne modifiera en rien l'offre établie. C'était un plus et on connaissait la date de fin. »

PLUS FRÉQUENTÉ LE DIMANCHE

Entre 2017 et 2019, le réseau des médiathèques de Brest (140 000 hab.) a été subventionné à hauteur de 200 000 euros pour accompagner et créer quatre postes de titulaires et dix de vacataires au sein de l'équipement qui ouvre le dimanche et davantage à l'heure du déjeuner. « Le dimanche est notre jour le plus fréquenté. Pour la bibliothèque des Capucins, il était convenu avec la Drac que l'aide diminue à 60 % dès la quatrième année, c'est-à-dire 2020. Ce n'est pas une préoccupation car la limitation dans le temps a été intégrée dès le départ. Pour nous, il n'est pas question de revenir sur l'extension des horaires », plaide la directrice du réseau, Bénédicte Jarry.

Le ministère de la Culture garde l'objectif d'accompagner plus de 400 projets d'extension effective des horaires et pense

à d'autres pistes de financement pour prolonger l'aide au-delà des cinq ans. Les contrats « territoire-lecture » pourraient en être une. Pour les nouveaux entrants, la subvention pourrait même être augmentée par des crédits issus du plan de relance. ● Judith Chetrit

(*) « L'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques publiques », 1^{er} juillet 2020.